



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 14 avril 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 15/04/2008

D - 20080197

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 14 avril Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG - LAVROFF, M. Michel DUCHENE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARCH, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Laurence DESSERTINE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ (*présent à partir de 15h15*), Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne BREZILLON, Mme Véronique FAYET, Mme Chantal BOURRAGUE,

***Approvisionnement en carburant par cartes. Avenant au
marché M050036. Autorisation***

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Suite à la délibération D20050052 du 31 janvier 2005, un marché sur appel d'offres a été notifié à la société TOTAL, le 10 février 2005 pour un an reconductible 3 fois.

Celui-ci a été conclu à bons de commande pour un montant annuel minimum de 200 000 € TTC et maximum de 800 000 € TTC. Il porte sur l'approvisionnement en carburant et le règlement des péages autoroutiers au moyen de cartes accréditées.

Le parc auto qui assure le suivi de ces fournitures souhaite disposer d'outils supplémentaires de contrôle, proposés par la société TOTAL sous la forme de la carte Actys au prix de 8 € HT par an et par carte, sachant que les cartes concernées sont au nombre de 200.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer un avenant au marché M050036 en application de l'article 20 du Code des Marchés Publics. Le coût total n'entraînera pas de dépassement du montant maximum du marché.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020, article 60622.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 14 avril 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE

